

D'après : Anne Volvey, Yveline Dévérin, Myriam Houssay-Holzschuch, Estienne Rodarry, Isabelle Surun, Karine Bennafla
L'Afrique, coll. Clefs-concours, Atlante, 2005, 288 p



DYNAMIQUES RURALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Entre 1950 et 2000 la population de l'Afrique subsaharienne est passée de 176 à 650 millions d'habitants. Dans le même temps, la croissance urbaine a été fulgurante : on comptait 11,5 % de citadins en 1950, 25 % en 1985 et on estimait qu'ils représentaient 35 % de la population en 2003. Sa propre croissance démographique n'étant pas en reste, le monde rural doit donc répondre à une demande de plus en plus importante, il doit non seulement se nourrir, mais nourrir la population des villes. Il doit aussi continuer de fournir les produits d'exportation (café, cacao, huile de palme, arachide, caoutchouc, coton). Les dynamiques rurales d'Afrique subsaharienne sont alimentées par la nécessité de répondre à cette double demande alimentaire et économique, une saturation des terroirs* liée à la croissance démographique et cela malgré l'importance de la dynamique migratoire rurale, et une accentuation du vécu des aléas environnementaux.

Jusque dans les années quatre-vingt, toute approche du monde rural mettait l'accent sur la question de l'autosuffisance alimentaire, considérée comme handicapée par des "malédiction climatiques" et "l'insuffisance des techniques de production", largement liées à un obscurantisme qui refuserait tout progrès au nom de la conservation des traditions. Enfin, les cultures commerciales étaient jusque dans les années quatre-vingt-dix présentées comme les concurrentes dans l'espace des cultures vivrières, condamnant ainsi le monde rural à importer de quoi se nourrir. Depuis les années quatre-vingt-dix de nouvelles approches ont permis de montrer la complexité d'une réalité qui nécessite de revenir largement sur ces idées pourtant bien admises.

Les "contraintes naturelles" : un poids à relativiser

Les différentes crises alimentaires sont généralement présentées comme le fruit de catastrophes climatiques affligeant une population techniquement vulnérable. De fait, la plupart des crises sont avant tout politiques tant "la carte des famines se superpose à celle des guerres" (Brunel, 2004). L'"arme alimentaire" est maintenant aux mains des gouvernements et des chefs de guerre. Pour autant on ne peut nier les contraintes (et les atouts) de l'environnement. Il convient seulement de les resituer.

Le facteur le plus limitant est sans aucun doute celui de la disponibilité en eau. Les saisons sont marquées par l'alternance saison sèche / saison des pluies et l'essentiel des activités agricoles se fait pendant la saison des pluies, même si les récoltes peuvent se faire un peu plus tard et la préparation des champs un peu plus tôt.



ex : année agricole au Mali

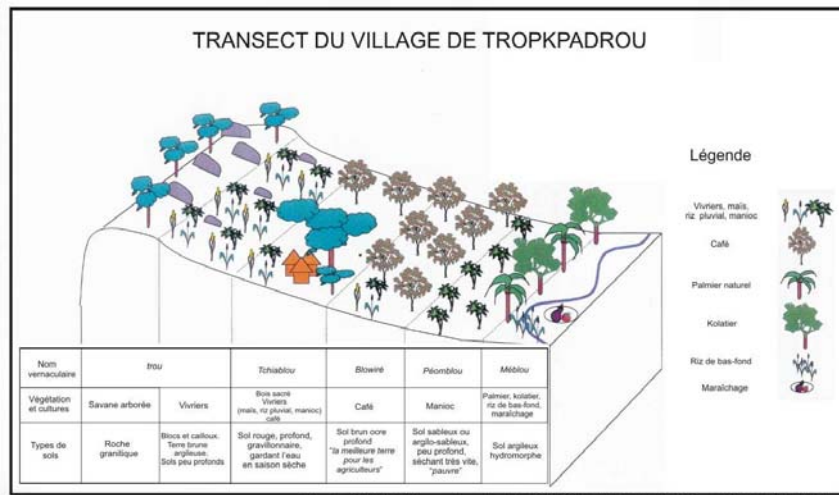
À cet égard, il convient de bien faire la différence entre saison sèche (période de l'année, qui est sans pluies) et sécheresse (accident climatique où les pluies manquent à un moment où il devrait y en avoir). Il n'y a donc jamais de sécheresse en saison sèche. Si dans les régions à régime équatorial, les variations annuelles sont peu marquées, en revanche dans les zones tropicales, *a fortiori* tropicales sèche, il en va tout autrement. Dès lors, l'irrigation y a une importance majeure (Voir le TD Office du Niger). D'autre part, l'importance de la morte saison agricole permet d'autres activités

(artisanat, entretien des bâtiments) ou l'émigration saisonnière. Ceci se traduit par des traditions anciennes de migrations (migrations annuelles des zones sahéliennes vers les zones forestières de plantations, par exemple), plus où moins lointaines et plus ou moins intégrées aux systèmes de cultures. Les *Sereer* (voir le TD) ont ainsi une tradition de *navettane* ancienne (les jeunes vont à Dakar en saison sèche pour revenir travailler au village en hivernage*).

Les questions récurrentes de "fertilité" des sols traduisent en fait deux idées : d'abord bien entendu celle du pouvoir nutritif des sols, mais aussi celle de leur capacité à retenir l'eau déterminée par leur texture. Il est révélateur que dans nombre de langues locales, le terme habituellement traduit en français par "fertile" signifie en fait "humide". Cela traduit les priorités de valeur accordées par les paysans. Les sols sont ainsi souvent différenciés dans les langues locales par leur granulométrie (du sol sableux au sol argileux) et, par conséquent, de leur capacité à retenir l'eau. Cette nomenclature recoupe une autre donnée : celle de la facilité à les travailler. L'idée de "bon sol" est relative, elle est intimement liée aux outils dont l'agriculteur dispose pour le travailler.

Critères et catégories de sols définies par les paysans en fonction de la granulométrie et de l'usage des sols

(région de Man, ouest Côte d'ivoire)



D'après CAMARA Koumadian, stagiaire CMR-CNEARC, et KAMBO Benoit, CoFo CMR de Man
Mémoire de fin d'études, Diplôme d'Agronomie Tropicale, 2000

Ainsi, un sol "sableux" était un "bon sol" jusqu'au milieu des années quatre-vingt, c'est-à-dire tant qu'il ne travaillait qu'avec la *daba* (houe). En revanche, il négligeait les sols de bas-fonds ([v. ADRAO](#)) argileux et lourds à travailler, malgré leur fertilité. Mais dès lors qu'il dispose de la traction attelée (araire avec un âne ou un bœuf, voire un tracteur), ces sols de bas fonds deviennent faciles à travailler : leur forte rétention en eau et en éléments nutritifs font des espaces qui les portent des terres convoitées. On retrouve la classique inversion des critères qui permet de distinguer les "bons" des "mauvais" pays en fonction des moyens techniques.



Billons dans un bas fond (région de Bouaké, Côte d'ivoire)

Le monde rural semble ainsi sans cesse repousser ses limites spatiales. Mais bien qu'il y ait un net mouvement de colonisation agraire, il est généralement difficile de parler de "front pionnier" au sens propre car il s'agit d'intensification de la pression sur les espaces agricoles plutôt que d'ouverture de nouveaux espaces (sauf exceptions ponctuelles). Les sociétés rurales repoussent les limites écologiques des cultures. La tendance discrète mais nette est de développer du mil là où ne poussait que le millet, du millet là où on se contentait de faire paître le bétail, du sorgho là où il n'y avait que du petit mil. On cultive de quoi nourrir plus d'hommes sur le même territoire agricole. Ainsi, chaque culture se trouvant en limite de son aire écologique, la subsistance des populations est assurée, mais les aléas naturels, en particulier la sécheresse, ont des effets dramatiques. C'est ainsi que nombre de "catastrophes climatiques" d'aujourd'hui n'avaient que peu d'incidence quand étaient cultivées d'autres productions, voire utilisées d'autres méthodes culturales.

Toutefois, le fait de repousser les cultures dans des zones où ces dernières étaient traditionnellement peu pratiquées a conduit les agriculteurs à mettre au point des méthodes de préservation des sols : diguettes anti-érosives, poquets ou *zayes* du Yatenga (sorte de petits trous faits dans un sol fragile et peu fertile, dans lesquels on met de la fumure et une graine). Ces méthodes, initialement mises au point pour protéger des milieux extrêmes, sont en train de se diffuser avec profit dans des zones beaucoup moins fragiles sous l'impulsion des ONG mais aussi à la faveur des échanges de population liés aux migrations. Les méthodes mises au point pour les zones fragiles profitent ainsi à celles qui le sont moins. Ainsi, au Burkina Faso, les diguettes anti-érosives mises au point dans le nord du pays mossi, au Yatenga (région du nord du Burkina Faso très fragilisée par les sécheresses et la surexploitation des sols due à la surpopulation), ont été largement diffusées dans différentes zones d'installation des migrants.

Diguettes anti-érosives dans le centre du Burkina Faso.



Repousser les contraintes : les crises, facteurs de développement ?

La modernisation du monde rural mais aussi la meilleure connaissance que l'on a des pratiques culturales ont conduit à reconsidérer l'idée selon laquelle ce monde est soumis aux contraintes naturelles. Ainsi, les outils traditionnels, présentés dans les années soixante-dix comme "archaïques" ont été réhabilités dans les années quatre-vingt, lorsque chercheurs et développeurs ont pris conscience à la fois de leur efficacité et des dangers présentés par des transferts techniques non adaptés (charrue à soc profond qui retourne trop la terre, par exemple, la rendant vulnérable à l'érosion). Les programmes d'aide se sont alors attachés à développer des outils à la fois modernes et adaptés aux conditions locales, en particulier l'araire (qui ne fait qu' "égratigner le sol").

La modernisation, est largement stimulée par les crises climatiques. Ainsi en est-il de l'amélioration des races animales d'élevage. Ainsi, il est couramment énoncé que l'Afrique subsaharienne ne connaît que peu d'élevage bovin à cause de la maladie du sommeil ou trypanosomiase, à laquelle les zébus sont très sensibles. L'élevage, essentiellement pratiqué par les Peul, serait cantonné à la zone sahélienne qui ne connaît pas la mouche tsé-tsé, vecteur de cette pathologie. Cette représentation est largement battue en brèche depuis les années quatre-vingt, grâce au développement d'un croisement de zébus du sahel et de taurins des zones forestières (races

bovines trypanorésistantes), les *ndama* (qu'on retrouve en Pays baoulé (Côte d'Ivoire), Atakora (Bénin) et Fouta Djallon (Guinée). Les Peuls pratiquaient un élevage nomade qui les conduisait du Sahel septentrional en saison des pluies (pâturages non concurrencés par les cultures) aux régions les plus méridionales de la zone en saison sèche (pâturages résiduels après les cultures). Mais avec les grandes sécheresses de 1973, 1976, 1981 et 1986, le manque d'eau de ces pâturages résiduels a conduit les pasteurs Peuls à faire descendre leurs troupeaux vers le sud qui avait été plus avantageux. Ils se sont alors heurtés à la barrière de la trypanosomiase qu'ils ont contournée par ce croisement qui leur permet de conserver à la fois les qualités esthétiques et physiques des zébus et la trypanorésistance des taurins (cf photos en classe).



Bœufs métissés zébus / ndama, pour obtenir du bétail trypano-résistant.
(résistant à la maladie du sommeil, la trypanosomiase)

De même qu'on s'adapte à un nouveau milieu on peut développer certains atouts du milieu en fonction des grandes tendances économiques. Ainsi alors que le discours commun dénonce la destruction de la forêt en Afrique, on a pu montrer qu'à certains endroits (dans le Kissidougou guinéen par exemple) elle progressait à la faveur de pratiques paysannes qui tentaient par ailleurs et en même temps de la contenir [Fairhead et Leach, 1996 ; 1997 + le film « *seconde nature* » vu en classe]. En Côte d'Ivoire, dans la zone de contact forêt-savane, en pays Baoulé et Sénoufo, les paysans ont un discours centré sur la lutte contre la forêt car la dynamique naturelle forestière y est nette : la compagnie d'électricité ivoirienne (CIE) est obligée de couper régulièrement la végétation sous les lignes à haute tension, les sites de villages abandonnés sont repris par la forêt en moins de deux ans.

« drailles électriques »...
(centre Côte d'Ivoire)



Néanmoins, la savane y progresse : les paysans (selon leurs propres termes) la "fabriquent" parce qu'elle leur paraît plus favorable aux plantations d'anacardier. En effet, dans cette zone de contact, ils favorisent savane ou forêt en fonction de ce qu'ils projettent de cultiver. La forêt était favorisée par le

développement caféier, car cette plante comme l'igname, pousse mieux en terre de forêt. Mais que les agriculteurs viennent à opter pour l'anacardier et le choix s'inverse. Forêt et savane sont alors ouvertement décrites comme dépendant localement des choix économiques des communautés villageoises qui favorisent l'une ou l'autre des formations végétales. Dans tous les cas, qu'il s'agisse de savane ou de forêt, la réserve s'amenuise, tant le besoin de terres augmente avec la croissance démographique. Ce phénomène de saturation foncière est facteur de migration.

Un monde du mouvement et interdépendant

Compte tenu de la saturation des terroirs liée à la croissance démographique, d'importants mouvements de population se sont développés à différentes échelles. Ces mouvements ont pris des formes différentes en fonction des habitudes culturelles mais aussi des densités, qui présentent de très forts contrastes (variations de 100 à 2 habitants au km²).

À l'échelle du terroir d'abord, les déplacements s'effectuent vers les espaces autrefois délaissés (bas-fonds, par exemple) et vers ses limites : ouverture de champs isolés d'abord, puis création de hameaux de culture ou de campements qui se pérennisent, donnant parfois naissance à une nouvelle communauté villageoise, indépendante du village de départ. À l'échelle de l'espace réserve qu'était la « brousse » : celui-ci a tendance à disparaître ce qui favorise les conflits fonciers tout particulièrement sur les limites entre les terroirs des zones à faibles densités. Ces zones marginales, où les terroirs non jointifs laissent d'immenses espaces de contact vierges de toute appropriation, sont en cours de colonisation. C'est le cas des vallées "désertes" (du Nakambé et du Mouhoun au Burkina Faso, du Bandama en Côte d'Ivoire rendues à la mise en valeur à la suite de l'éradication de l'onchocercose – ou cécité des rivières [Hervouët, 1992]. Enfin, les mouvements migratoires conduisent bien des populations en dehors de leur zone traditionnelle d'habitat. Celles-ci peuvent fonder de nouveaux villages soit au sein de leur aire ethnique soit en dehors (cf. *Yam Daabo – Le Choix* – film d'I. Ouedraogo, réalisé en 1986), ou encore aller grossir la population de villages préexistants. Les migrations ne se font pas forcément vers des zones plus favorisées, mais vers des zones où les difficultés d'installation paraissent réduites. Ainsi les Mossi du Burkina Faso, population à tradition de migration ancienne, ont développé de grands mouvements vers le sud et le sud-ouest du pays – où ils trouvent de faibles densités et une meilleure pluviométrie –, vers la Côte d'Ivoire et le Ghana – mais aussi du travail dans les plantations –, mais aussi vers le nord du pays (Djibo), dans une zone très sahélienne peu favorisée sur le plan agronomique mais caractérisée par de faibles densités.

Ces traditions de migration ont cependant d'importants effets retour qui viennent compenser en partie les pertes en forces vives (population en âge de travailler la terre). Dans le pays Mossi du Burkina Faso par exemple, bien qu'il existe toujours aujourd'hui un déséquilibre démographique dans les villages d'émigration (voir pyramide des âges Bulkiemde, document isolé de la présente rubrique), celui-ci est en partie compensé par l'apport des retours financiers. Les migrants, qu'ils soient partis en ville ou plus fréquemment encore travailler dans les plantations de la Basse Côte (sud de la Côte d'Ivoire), envoient régulièrement de l'argent au village où ils ont parfois laissé femmes et enfants, et où ils reviennent chaque année ou tous les deux ans, avant, pour certains, de s'installer définitivement tout en maintenant le contact. Ces retours financiers permettent de maintenir le reste de la famille au village et d'équiper ce dernier (en école, PMI, mosquée, église, forage). Il faut en effet souligner l'importance des associations de ressortissants issus de la migration, chaque village comptant les siennes implantées dans les différentes régions d'accueil. Il est caractéristique à cet égard qu'au Burkina Faso, la carte des petits barrages se superpose à celle du pays mossi, ethnie très organisée dans sa mobilité, qui multiplie les associations de ressortissants. La vitalité de ces associations s'explique largement par le lien étroit qui lie le villageois à la terre de ses ancêtres ce qui se traduit aussi par un fort sentiment d'appartenance à un lignage.

Les enjeux contemporains autour des maîtres de la terre et des chefs d'exploitation

Un certain nombre de points communs à pratiquement l'ensemble des civilisations agraires subsahariennes mérite d'être soulignés, tant ils permettent de mieux comprendre bien des problèmes actuels. Les grandes lignes qui suivent mériteraient plus de nuance, mais leur propos est simplement de donner les grands axes qui permettent de comprendre un monde considérablement divers et culturellement très éloigné du monde européen. Le plus important est sans doute le rapport à la terre et au politique.

La terre est un bien collectif dont l'usufruit appartient à un lignage (généralement le lignage fondateur), représenté par son aîné, le "chef de terre" – traduction française de termes très différents suivant les ethnies (*teng soba* en moore, *tara folo* en sénoufo) qui correspondent plutôt à l'idée de maître de la

terre. De nos jours, celui-ci est souvent désigné localement par "propriétaire terrien", c'est-à-dire celui qui a un droit sur le sol, devenu "propriété", modernité obligeant. De façon fondamentale les hommes ne peuvent cultiver que parce que les forces occultes leur en ont donné l'autorisation et le chef de terre ne peut refuser à qui que ce soit le droit de cultiver pour se nourrir. Il reçoit alors, en échange de son autorisation d'usage du sol, de l'argent ou une part des récoltes (à l'origine pour des sacrifices aux forces occultes). Cette autorisation est normalement limitée : celui qui reçoit une parcelle n'en a que l'usufruit, il ne peut pas la transmettre par héritage et n'a pas le droit d'y planter de cultures pérennes. Ceci reste un principe à la fois fort et théorique. Dans les zones forestières en particulier, il y a bien longtemps que les usufuitiers sont devenus planteurs, circonvenant la règle. Et l'usage ancien voulant que le chef de terre autorise les descendants de l'usufruitier à rester sur la parcelle, l'autorisation de cultiver la terre pour une période infinie contre une somme d'argent ressemblait fort à une vente d'un propriétaire (le chef de terre) à un acquéreur (l'usufruitier). Pourtant, en situation de saturation foncière, ce qui est le cas au tournant du XX^{ème} siècle, les terres venant à manquer, les "propriétaires" se tournent vers les coutumes traditionnelles réglant l'utilisation et la transmission des terres pour les reprendre : la somme que l'acquéreur considérait avoir versée comme prix de son "achat" est requalifiée par le chef de terre en "don, pour le droit d'usage" ce qui lui permet de revendiquer la terre. Les nombreux conflits fonciers qui émaillent les actualités africaines ne se comprennent pas sans cette clef. La loi sur le foncier rural de 1998 qui favorise ces pratiques est une des causes de la crise ivoirienne. Cet état de fait conduit à un autre paradoxe : alors qu'il peut sembler une évidence que la sécurité foncière précède la mise en valeur et l'investissement, lorsque les circonstances politiques s'y prêtent, c'est au contraire l'insécurité foncière qui favorise la mise en valeur. Ainsi, lorsque le pouvoir crée une situation foncière nouvelle en décrétant, comme en Côte d'Ivoire en 1998, que "la terre appartient à celui qui la met en valeur", les chefs de terre ne sentent pas menacés dans la mesure où leur droit sur la terre est coutumier et où il n'a jamais été remis en cause par les pouvoirs publics : ils ne font pas d'investissements sur celle-ci. Au contraire, bien des bénéficiaires usufuitiers l'entendant autrement font d'importantes mises en valeur (retenue d'eau, irrigation moderne, plantation), afin de "marquer" les terres qu'ils cultivent, seul moyen de se protéger d'un éventuel retour au "titulaire". En particulier, nombreux sont les fonctionnaires ou salariés de la ville qui investissent ainsi en milieu rural, sur des terres dont ils ne sont qu'usufuitiers.

Par ailleurs, il ne faut pas confondre les droits sur la terre du chef de terre, qui lui viennent de son statut de descendant du fondateur et qui lui permettent d'être l'intercesseur avec les forces occultes, avec le pouvoir politique. Dans certaines ethnies, celles qui ont été peu mobiles à l'échelle historique, les deux pouvoirs sont confondus. Mais bien souvent, le pouvoir politique au village relève d'une autre famille et les espaces concernés par ces deux formes d'exercice du pouvoir ne se recoupent pas forcément. Le chef de terre est souvent issu de familles anciennes, le chef politique, de la dernière strate d'arrivants. Cette dichotomie a été particulièrement bien montrée pour les Mossi du Yatenga (Burkina Faso) [Izard, 1995]. Mais on la retrouve chez les Mossi du Sud, dans le pays Mandingue (Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina), chez les différents groupes de Sénoufo (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali), dans les royaumes Lunda du Shaba au en RDC. Dans les sociétés très égalitaires et peu hiérarchisées comme les Sara du Tchad, le chef de terre n'a pas de pendant politique, il n'y a que le chef de famille.

Enfin, dans presque toutes les civilisations africaines, la répartition des travaux est strictement sexuelle. Dans les zones sahéniennes, les femmes s'occupent de ce qui a trait à la famille (culture des plantes à sauce, petit élevage), les hommes, plutôt des travaux "de base" et de la culture de grands champs (mil, igname, banane, manioc), la répartition change suivant les régions, en particulier dans la zone forestière, où la charge des femmes est généralement plus lourde. Cette division sexuelle des tâches réduisait les femmes à l'accessoire, en matière de production. Depuis les années quatre-vingt, avec le développement des villes et grâce à l'équipement des villages en retenues d'eau, le maraîchage, certaines plantes commerciales cultivées dans les champs de case, mais aussi l'élevage des volailles, du petit bétail (ovins, caprins), sont devenus lucratifs. Le mouvement qui tend à associer des revenus financiers aux activités traditionnellement féminines bouleverse les rapports de genre. En effet, les femmes acquièrent ainsi un revenu, dans une région du monde où la reconnaissance sociale est largement fonction de la capacité de redistribution des richesses et traditionnellement, le fait des hommes. Celles-ci s'organisent en "groupements féminins" pour développer de nombreuses initiatives facteurs de grandes améliorations en milieu rural. Néanmoins, il convient de nuancer ce retournement de situation que les hommes savent parfois l'instrumentaliser à leur profit. Ainsi, en Côte d'Ivoire, dans le centre du pays (région de Bouaké) où se développe largement la culture de l'anacardier (v. document ANACARDE ET ANACARDIER dans cette rubrique), les femmes défrichent et cultivent des plantes à sauce, des arachides et de l'igname dans des espaces forestier encore importants. Elles en tirent des revenus non négligeables. Mais leurs maris sèment discrètement de l'anacardier dont la

seule exigence à ses débuts est d'être sarclé régulièrement pour ne pas être étouffé par les mauvaises herbes. Ce sarclage est effectué par les femmes dans le cadre des soins apportés à leurs propres cultures. Au bout de trois ans, la femme ne peut plus cultiver sous l'anacardier et va défricher plus loin, tandis que le mari récupère la plantation "prête à produire" et s'assure ainsi un revenu financier.

Ce sont ainsi de véritables bouleversements qui s'opèrent discrètement "dans le respect des traditions" qui sont fort classiquement utilisées à des fins très modernes.

Face à cette saturation des terres rurales, lorsque « la brousse est finie », c'est vers la ville (et dans une moindre mesure l'étranger continental et extra-continental) que l'on se tourne. Le monde rural alimente alors les villes, aux deux sens du terme, démographique et par le développement d'une production agricole ciblée, mieux étudiée depuis le milieu des années 90 : le « vivrier marchand » [Chaléard 1996].

Du "commercial industriel" au "vivrier marchand"

Jean-Louis Chaléard [1996, 2003] a développé la notion de "vivrier marchand" ce qui a conduit à renouveler les conceptions des rapports entre cultures commerciales (produites exclusivement pour la commercialisation) et cultures vivrières (produites pour la consommation domestique), en Afrique subsaharienne. Jusqu'aux années quatre-vingt, ces rapports étaient envisagés en termes de concurrence. Or, les cultures commerciales se sont souvent développées par ajout dans le terroir plutôt que par substitution, le modèle arachidier des Sereer (cf TD Sereer) étant l'exemple le plus remarquable.

Complant traditionnel dans le centre de la Côte d'Ivoire



Les associations culturales ont toujours été pratiquées en zone forestière, où les plantations s'installent en même temps que le vivrier¹ : les agriculteurs coupent la forêt et cultivent du vivrier en même temps qu'ils plantent les pieds de cacaoyer par exemple (*coltura promiscua*). L'association avec la banane plantain est particulièrement efficace : les bananiers (grandes herbes monocarpique et non pas arbres) font de l'ombre aux jeunes plants, le temps pour ceux-ci de ne plus craindre le soleil.

¹ *vivrier, c'est ce qu'on mange, que ce soit soi-même ou les voisins, en fait, ce qu'on peut manger ; donc mil, mais, igname, manioc, banane (à la différence du coton, hévéa, même café et cacao qui ne peuvent être utilisés qu'une fois passés par les entreprises agro-alimentaires, et de toute façon, en CI premier producteur de cacao, on ne mange pas de chocolat, (et on boit peu de café), ce sont des productions uniquement destinées à la vente*



Imbrication des cultures vivrières et des cultures commerciales (café et cacao) dans le sud de la Côte d'ivoire

Dans les zones de savane où les cultures commerciales sont essentiellement annuelles (arachide, coton), celles-ci sont cultivées en alternance ou en complant avec le vivrier. Une association qui favorise de bonnes récoltes : le mil et le maïs profitent de l'engrais du coton, que celui-ci soit détourné ou que la plante profite de sa rémanence dans les sols. Les grands exploitants ne sont pas les seuls à pouvoir tirer parti de ces associations, même les exploitants les plus modestes jouent sur les deux tableaux, ce qui leur permet d'espérer profiter de la vente des vivriers même si les cours des cultures commerciales baissent. Les conséquences de la systématisation des associations culturales ont été importantes : elles sont à la fois sociales – bouleversement de la répartition sexuelle des travaux –, économiques – adoption massive des échanges monétaires –, foncières – diversification des stratégies d'appropriation des terres (v. Anacardier), augmentation de la surface cultivée et diminution de la jachère (v. document Sereer dans cette rubrique) – et pratiques – concurrence souvent forte dans le calendrier agricole.

En effet, depuis les années soixante-dix, un "vivrier marchand" s'est développé pour répondre à une demande urbaine en augmentation rapide. Le succès de ce secteur d'activité est fondé sur la consommation de produits essentiellement locaux favorisée par les traditions alimentaires. Depuis les années quatre-vingt, la modernisation considérable des réseaux routiers et moyens de transport a permis de faciliter l'évacuation des produits, les familles rurales produisant alors non seulement pour leurs "parents" de la ville, mais aussi, fait nouveau, pour vendre. Le vivrier devient marchand et rapporte parfois plus que les cultures commerciales traditionnelles, d'autant que les circuits de commercialisation échappent à l'Etat en restant informels. Le succès sur tout le continent des riz NERICA, conçus et développés par l'ADRAO, s'explique ainsi par la volonté des agriculteurs de tirer profit d'une plante pouvant intégrer le cercle du vivrier marchand. Ce secteur correspond à des profils de producteurs bien particuliers : jeunes hommes "dépendants" (de la grande famille) qui y voient un moyen d'émancipation, femmes exclues des cultures commerciales classiques qui y voient un moyen d'enrichissement, mais aussi cadres citadins ou fonctionnaires, voire même de modestes salariés urbains qui y voient un complément de revenus, ces dernières catégories ne travaillant pas elles-mêmes la terre. Notons enfin le caractère ambigu du vivrier marchand : ce n'est pas pour vivre (soi-même) et c'est du vivrier (plante vivrière)², ce qui conduit bien des chefs de terres à revoir les conditions dans lesquelles ils cèdent les parcelles : leur cession ne peut pas être régie par les mêmes règles quand, pour un usufruitier, il s'agit de se nourrir ou bien de dégager un profit.

Soulignons, dans ce contexte, un retournement de conjoncture intéressant : certaines cultures alimentaires d'exportation deviennent des productions auto-consommées (donc vivrières !), développement local aidant. Ainsi salades, fraises et haricots du Burkina Faso, destinés au marché de contre-saison européen dans les années quatre-vingt (et alors considérés comme in mangeables dans les pays producteurs), sont devenus dans le courant des années quatre-vingt-dix des produits couramment consommés par la population locale, au moins en milieu urbain.

² *vivrier, c'est ce qu'on mange, que ce soit soi-même ou les voisins, en fait, ce qu'on peut manger ; donc mil, maïs, igname, manioc, banane (à la différence du coton, hévéa, même café et cacao qui ne peuvent être utilisés qu'une fois passés par les entreprises agro-alimentaires, et de toute façon, en CI premier producteur de cacao, on ne mange pas de chocolat, (et on boit peu de café), ce sont des productions uniquement destinées à la vente*

Le monde à l'envers : cultures citadines et émigration urbaine

En ville, les nombreux migrants villageois ayant gardé une culture profondément rurale, sont à l'origine de cultures dites "dérobées", implantées dans tous les quartiers où des portions de sol ne sont recouvertes ni par le béton ni par le goudron. Il s'agit généralement de maïs (photographie), plante exigeante cultivée en milieu rural dans le cadre des champs de case, mais on trouve également des buttes d'ignames dans les quartiers périphériques d'Abidjan (Côte d'Ivoire) par exemple, et des planches maraîchères très soignées sur des trottoirs de Bouaké (Côte d'Ivoire), qui profitant des abondantes eaux usées de la ville.

Agriculture urbaine à Ouadougou
(1993)

Cliché pris devant le lotissement
des « 1200 logements », face à
l'université.



Les études menées depuis une dizaine d'années, principalement en Côte d'Ivoire, au Cameroun et en RDC (ex-Zaïre), ont permis d'observer enfin une dernière forme de dynamique du monde rural : le retour des citadins vers la campagne. Il est motivé par les crises urbaines qui conduisent les populations installées en ville à reconsidérer les avantages du "mirage-miracle" urbain. Ce mouvement prend des formes variées, qui vont des extensions dans les périphéries des villes à la recherche d'espaces moins saturés et donc moins onéreux (rappelant, à des degrés moindres, la rurbanisation occidentale), à l'investissement important dans un domaine rural de plantation ou de vivrier marchand, en passant par le simple retour au village de chômeurs ou de cadres investissant dans leur village. Il semble toutefois abusif d'utiliser le terme d' "exode urbain" car ce mouvement n'a ni la dynamique, ni l'ampleur d'un exode rural. Par ailleurs, la plupart des "citadins émigrés" dans un village ne reprennent pas pour autant des activités rurales, encore moins agricoles. Tout au plus injectent-ils dans les villages une manne financière qui permet de rétribuer ceux qui travaillent dans les champs. Mais dans ce cas de figure, bien souvent ils ne résident pas à l'année, ils investissent, mais sont de passage, continuant à mener des activités de citadin.

Ce n'est pas le moindre des paradoxes de cette Afrique qui voit des villageois cultiver sur des espaces vides ou des trottoirs en plein centre ville tandis que des citadins repartent au village organiser une mise en valeur spéculative.

Bibliographie de base, référencée dans le texte

Chaléard J.L. « Cultures commerciales et cultures vivrières en Afrique occidentale : la fin d'un dualisme ? » in *L'Afrique, vulnérabilités et défis*, Editions du temps, 2003, pp. 267-292 C'est un article dans un ouvrage collectif ?, si c'est le cas, qui dirige ? M. Lesourd (coord.),]

Chaléard J.L. : [Temps des villes, temps des vivres : L'essor du vivrier marchand en Côte-d'Ivoire](#), Karthala, 2000, Coll Homme et Société : Sciences économiques et politiques , 661 p.

Hervouët J.P. « [Les bases du mythe du dépeuplement des vallées soudaniennes par l'onchocercose](#) », in *La santé en société, regards et remèdes*, Blanc-Pamard (dir.), ORSTOM, Paris, 1992.

Izard M. *Gens du pouvoir, gens de la terre, Les institutions politiques de l'ancien royaume du Yatenga (Bassin de la Volta Blanche)*, Maison des sciences de l'homme, 1995

Tersiguel P. *Le pari du tracteur, la modernisation de l'agriculture cotonnière au Burkina Faso*, éd. ORSTOM, 1995